

Une quarantaine de personnes étaient présentes (la majorité étant de la commune). Côté Terre de passage, il y avait 6 membres du conseil d'administration pour répondre aux questions.

Philippe Esperce a fait un rapide historique du projet. Après une journée de défrichage de l'église, en 2016, constat que l'église est en mauvais état et menace de s'écrouler. L'idée d'une association a germé et Terre de passage est née. Depuis le début, il a été proposé une idée originale afin de trouver des financements pour restaurer l'église. Un concours de dessin a été lancé sur l'ensemble de la vallée (participation enfants et habitants) qui a fait émerger l'idée d'un observatoire. D'où le projet d'un toit-terrasse.

Le projet " **Un observatoire dans une église désacralisée** " a été inscrit au budget participatif et a terminé 1^{er} du canton et 9^e au niveau du département. La somme de 75 000 € va permettre de mettre hors d'eau le bâtiment. Les bénévoles n'envisagent pas un lieu culturel avec une programmation mais quelques événements par an, par exemple :

- Observation d'une partie de la Voie lactée : faire de la pédagogie
- Observer les oiseaux : LPO
- Lieu pour méditer, des conférences, expositions, ...

Résumé des échanges

Un rejet du projet d'un certain nombre de villageois

- Ce projet ne respecte pas le patrimoine. Terre de passage explique qu'elle sauve une ruine et restaure l'existant dans le respect des techniques traditionnelles (chaux, terres cuites, vitraux, plafond bois).
- Sauver le patrimoine mais pas aux dépens des voisins. Terre de passage entend les inquiétudes et propose des commissions pour réfléchir aux questions soulevées et construire des solutions.
- Crainte sur la fréquentation, peur des nuisances et envie de rester en paix dans le hameau. Terre de passage explique que l'église ne peut accueillir que peu de personnes donc les actions seront proportionnées.
- Pourquoi ne pas refaire simplement le toit ? Terre de passage rappelle que les financements pour refaire une église à l'identique sont très compliqués, voire impossibles à avoir (rien du département, de la région, de l'État). Il faut un projet original ou un mécène.

Des craintes

- Inquiétude sur la fréquentation, les nuisances sonores, débris laissés par les pique-niques.
- Stationnements gênants, parking : le système de navettes, proposé par l'association, est-il vraiment réaliste ? Terre de passage rappelle que la question du parking est un problème sur l'ensemble de la commune. Il serait utile de réfléchir ensemble à cette question aussi pour les promeneurs, pour la fête du village, etc.
- Perturbation dans le travail avec les troupeaux, respect des clôtures ... Des panneaux peuvent rappeler les règles du bien-vivre ensemble.
- Risque d'accidents sur des terrains privés.
- Comment éviter d'avoir une vue plongeante sur le hameau depuis le toit-terrasse.

Souhait de pas entraîner des frais supplémentaires à la commune

- Raccordement électricité : L'association ne demande plus le raccordement et étudie une solution avec des batteries
- Protection incendie : recherche d'une solution avec les pompiers, il faut la trouver avant le dépôt du permis de construire.

Des remarques, des questionnements

- Manque de communication avec le village. Terre de passage rappelle que toutes ses réunions, AG et autres actions sont publiques, ouvertes à tous. Elle a une liste de diffusion, un site Internet <https://www.terredepassage.fr/>, des réseaux sociaux. L'information circule depuis le début et toutes les personnes de bonne volonté sont bienvenues.
- accès au site pendant les travaux et sécurité incendie
 - Réponse de Thierry : la route est limitée à 6T, l'accès communal à l'église est uniquement piéton, discussion dans le cadre de l'aménagement foncier en cours pour l'accès des véhicules de secours. Un arrêté va être pris pour indiquer que la circulation des véhicules de plus de 6 tonnes est interdite sauf desserte locale (service de collecte des déchets ménagers, véhicules de sécurité et de secours véhicules agricoles accédants à des terrains situés sur le territoire de la commune de Bourgeole), un panneau sera rajouté (CM du 4/12/2023)

Des remarques sur le chantier en cours (restauration du toit de la sacristie par les Apprentis d'Auteuil et des bénévoles de Terre de passage) :

- des gravats ont été jetés, sont tombés dans le terrain d'Isabelle (ils ont été enlevés suite à cette réunion)
- la route de Tournebouch est déjà fortement endommagée. Cette question concerne la commune (état général de la route). Les passages pour les travaux seront ponctuels. Christian demande de faire remonter l'information à la mairie quand il y a un problème sur les routes.
- respect règles de sécurité : port des EPI

Convention

- Une nouvelle convention doit être signée entre le département, l'Association Terre de Passage et la commune de Bourgeole. Avant de signer cette convention, il faut lever tous les doutes, les problèmes, répondre aux exigences réglementaires (Pompiers, sécurité, ...), avoir le permis de construire
- Fréquentation et à encadrer les dépenses liées à ce projet pour ne pas augmenter les impôts locaux

Commissions

En fin de réunion, les administrateurs de Terre de passage mettent à disposition une feuille pour inscrire son nom et son contact si les habitants souhaitent participer à des commissions pour résoudre les difficultés. Deux noms ont été inscrits.

Les représentants de l'Association Terre de Passage indiquent que

- L'association est soucieuse du respect du lieu et des personnes qui vivent autour
- Terre de Passage n'aurait pas trouvé de financement pour un toit. Les financements ont été trouvés sur la base d'un projet de toit terrasse (financement participatif département, convention avec la fondation du patrimoine)
- Le toit existait dans les années 80, s'il avait été entretenu, nous ne serions pas là.
- Le bâtiment est en péril, les Villageois souhaitent sa restauration
- Le projet consiste à restaurer le bâtiment dans son intégrité actuelle : en utilisant des techniques à la chaux, des vitraux seront installés et l'ancienne porte retrouvera sa place.
- Le projet est validé par l'architecte des bâtiments de France
- Choix technique : plusieurs propositions à adapter en fonction du budget dont Terre de Passage dispose :
 - plafond en bois apparent
 - passer par des professionnels pour avoir la garantie décennale, des chantiers avec des bénévoles pour les joints à la chaux, le sol en tommette, ...
 - conserver la lecture architecturale du bâtiment, on voit toute l'histoire de l'église à travers ses murs.
- La convention a été signée pour 15 années, après ce sera à la commune de gérer l'église et à l'entretenir : « Cadeau »
- L'association est ouverte à tous, tout le monde peut rejoindre l'association. Les réunions sont ouvertes à tous.
- L'association jouera un rôle de régulateur, ce ne sera pas sur-fréquenté:
 - les bénévoles et l'association n'ont pas que ce projet à gérer
 - ce ne sera pas un lieu en accès libre
- La priorité sera donnée aux enfants de la vallée
- Terre de Passage signale que le mur qui soutient le chemin à besoin d'entretien

Conclusion : Il faut se mettre autour de la table pour trouver des solutions dans le respect du patrimoine, du voisinage. (commission, groupe de concertation). Les volontaires sont les bienvenus.